

Le budget régional décrypté

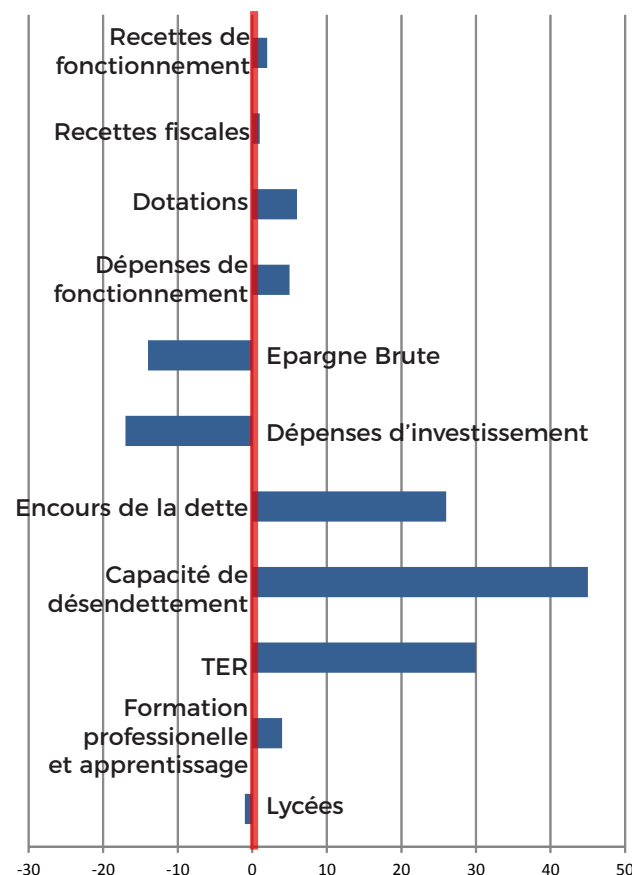
En 2016, la Région Grand Est a disposé de 1963M€ de recettes de fonctionnement, ce qui lui a permis de financer 1600M€ de dépenses de fonctionnement (123 M€ de moyens généraux, 66 M€ d'intérêts et 1411M€ de dépenses d'intervention dans ses domaines de compétences).

L'écart entre les recettes et dépenses de fonctionnement constitue «l'épargne brute» c.à.d. la capacité d'autofinancement de la région, 363M€.

Cette épargne brute, complétée par des recettes d'investissement de 152M€ et 180M€ d'emprunts, a permis de financer 559M€ de dépenses d'investissement dans ses domaines de compétences et de rembourser 161M€ de dette en capital.

	Dépenses	Recettes	
1600 millions €	Moyens généraux (siège) 123 Dépenses dites "de fonctionnement" 1411 Intérêts de la dette 66 Epargne brute 363	Recettes fiscales 1284 Dotations 609 Autres recettes de fonctionnement 70 Epargne brute 363	Fonctionnement
720 millions €	Remboursement de la dette en capital 161 Dépenses d'investissement 559	Recettes d'investissement 152 Emprunts 180	Investissement

Comparaison des budgets 2015 de 11 régions de France métropolitaine



Recettes de fonctionnement : Un peu au dessus de la moyenne nationale, la Région est correctement dotée en recettes de fonctionnement : 5^{ème} rang des 11 régions avec 357€/hab.

Dotations et recettes fiscales : C'est plus le cas des dotations de l'Etat (+6% au delà de la moyenne et 4^{ème} rang), que des recettes fiscales (+1% et 5^{ème} rang).

Dépenses de fonctionnement : La région se singularise dans ce domaine avec 283 €/hab. soit 5% de plus que la moyenne, 3^{ème} rang.

Epargne brute : 3^{ème} en dépenses et 5^{ème} en recettes de fonctionnement, l'épargne brute est logiquement inférieure de 14% à la moyenne (8^{ème} rang).

Dépenses d'investissement : La région figure en queue de peloton pour les dépenses d'investissement, inférieures de 17% à la moyenne métropolitaine (9^{ème} rang sur 11).

L'encours de la dette : Avec 417 €/hab (hors crédit bail), le Grand Est est la 3^{ème} région la plus endettée soit 26% de plus que la moyenne.

Capacité de désendettement : Si l'intégralité de l'épargne brute était consacrée à la dette, il faudrait 6,5 années au Grand Est pour en rembourser la totalité (hors crédit bail). C'est 45% de plus que la moyenne (4,5 années) et le 3^{ème} rang des plus faibles capacités de désendettement.

Principales compétences : Le Grand Est, plus que d'autres, concentre ses dépenses sur ses compétences obligatoires : 91€/hab. au financement du TER soit 30% de plus que la moyenne (2^{ème} rang), 86 €/hab. à la formation professionnelle et l'apprentissage (4^{ème} rang), 94 €/hab à l'enseignement (lycées), 7^{ème} rang.

CESER
ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Site de Châlons-en-Champagne
5, rue de Jéricho - CS70441 - 51037 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 70 31 79
Site de Strasbourg
1 Place Adrien Zeller - 67000 Strasbourg
Tél : 03 88 15 68 00
Site de Metz
Place Gabriel Hocquard - 57036 Metz Cedex 1
Tél : 03 87 33 60 26

CESER
ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

ceser@grandest.fr

www.ceser-grandest.fr

@cesergrandest

CESER
ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

20 INDICATEURS POUR DÉCRYPTER LE GRAND EST

Dans le cadre du débat sur les Orientations Budgétaires

Faisant suite au rapport traitant des 31 zones d'emploi du Grand Est, le CESER propose dans le cadre des Orientations Budgétaires 2018, une comparaison entre les 13 régions métropolitaines à

travers 20 indicateurs, allant au-delà des domaines de compétences obligatoires de la région. Ce travail a vocation à mettre en avant les grandes thématiques régionales et à permettre de prioriser les actions à mener.

Octobre 2017

ceser@grandest.fr

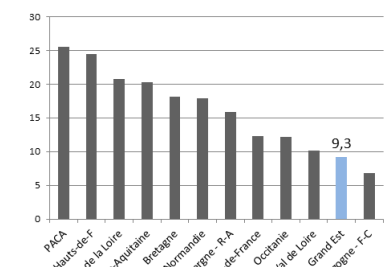
www.ceser-grandest.fr

@cesergrandest

+9.3%

R&D

La Recherche et Développement dans le Grand Est souffre de la comparaison avec les autres régions (10^{ème} rang/13 pour la part du PIB consacrée à la recherche (1.4%), plaçant la région au 8^{ème} rang pour le nombre de chercheurs pour 10 000 actifs (55), au 9^{ème} rang pour la progression de l'emploi total dans la R&D (+18%) entre 2009 et 2014 et au 12^{ème} pour l'évolution des dépenses dans la R&D sur la même période (+9,3%).



20 indicateurs pour décrypter le Grand Est

La loi du 13 Avril 2015 invite à «la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse, dans l'élévation et la définition des politiques publiques», à travers 10 indicateurs qui alimentent chaque année un rapport annexé au projet de loi des finances. Il n'existe par contre aucune recommandation d'indicateurs régionaux qui complèteraient le document d'Orientations Budgétaires. Le CESER Grand Est propose de situer la région parmi les 12 autres régions métropolitaines à partir de 5 grands enjeux thématiques et 20 indicateurs. L'objectif présent est de construire des éléments comparatifs d'observations inter-régionales dans le cadre du débat sur les Orientations Budgétaires 2018.

1- Compétitivité : l'international, l'un des identifiants majeurs de la région

Grâce à sa position transfrontalière et ses relations économiques avec l'Allemagne, le Grand Est est la 1^{ère} région hors Île-de-France pour les exportations, avec 13,5% du total national. Cependant, pour être plus compétitive, la région doit rattraper son retard sur les investissements en R&D, elle connaît dans ce domaine l'une des plus faibles progressions des régions de 2009 à 2014 (11^{ème} rang/13 régions). De la même manière, sa faible part de diplômés du supérieur dans la population active pénalise ses actions pour affronter les mutations numérique et écologique. Les emplois du numérique du Grand Est ne représentent que 3,9% des emplois totaux de ce secteur de France métropolitaine (7,8% tous secteurs), malgré une progression de 5% de 2008 à 2015 (8^{ème} rang).

2- Attractivité : les difficultés d'emploi pèsent sur le solde migratoire et la démographie

L'emploi régional a été très fortement touché par la crise, et n'a toujours pas retrouvé le niveau de 2007. De 2007 à 2014, la région a perdu 3,9% de l'emploi total (12^{ème} rang), alors que la France métropolitaine a augmenté le sien de 0,2%. Les difficultés d'emploi entraînent le départ de nombreux actifs et notamment chez les jeunes diplômés.

3- Qualité de vie et bien-être : des investissements dans la qualité de vie et le bien-être des habitants à renforcer

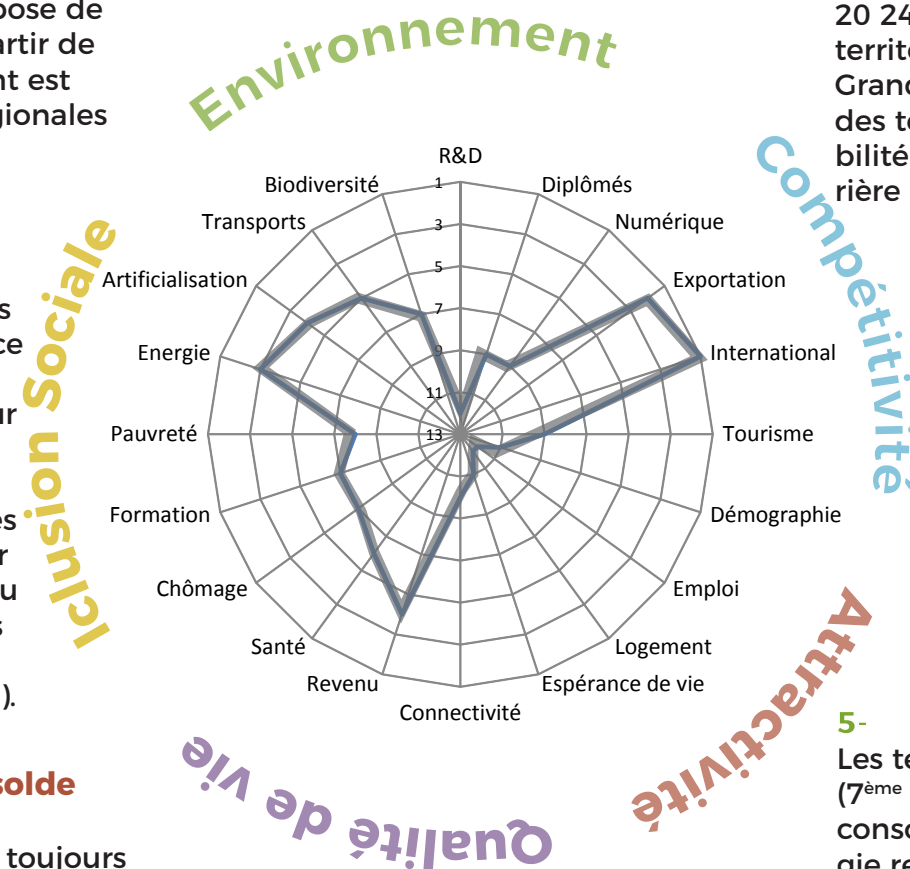
L'espérance de vie moyenne des habitants du Grand Est est de 81,4 ans, ce qui situe la région au 11^{ème} rang national, avec d'importantes disparités à l'intérieur même de son territoire. Le revenu médian de 20 241€ place la région en haut du classement (4^{ème}), avec l'influence territoriale des revenus frontaliers et des emplois dans l'industrie. Le Grand Est n'apparaît qu'au 10^{ème} rang pour le taux de couverture des territoires en 4G. Un ménage sur quatre est touché par la vulnérabilité énergétique, deuxième part la plus élevée des 13 régions, derrière la Bourgogne-Franche-Comté (un ménage sur trois).

4- Inclusion sociale : fragilité de la population jeune

Après l'Île-de-France, le Grand Est est la région la mieux dotée de la moitié Nord du pays pour le nombre de médecins pour 100 000 habitants, mais il existe de nombreuses disparités au sein de son territoire. Les difficultés d'emploi et de formation touchent plus directement la jeunesse. En effet, le Grand Est compte plus de 17% des moins de 25 ans qui ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation (6^{ème} rang) et 24,8% des moins de 30 ans vivent sous le seuil de pauvreté (5^{ème} taux de pauvreté le plus élevé). Du fait de fortes disparités territoriales, la baisse des dépenses publiques risque d'affecter plus particulièrement les territoires dépendants des logiques de redistribution.

5- Environnement : un important potentiel

Les territoires artificialisés couvrent 5,7% de la superficie régionale (7^{ème} rang), avec une progression 2,2% de 2006 à 2012 (9^{ème} rang). La consommation d'électricité est assurée pour un tiers par de l'énergie renouvelable (3^{ème} rang), ce qui donne au Grand Est des atouts en matière de transition énergétique. L'utilisation des transports en commun pour se rendre au travail (8%) situe la région à la 5^{ème} position mais elle reste encore à développer et présente de fortes hétérogénéités au sein même du Grand Est. La part des aires espaces faisant l'objet d'une protection réglementaire nationale est de 0,6%, plaçant le Grand Est au 6^{ème} rang des régions.



Les chiffres dans le radar reprennent le classement de la région parmi les 13 régions métropolitaines. La situation du Grand Est est d'autant meilleure que l'aire du graphique est étendue.

